



Compte-rendu du CHSCT du 5 novembre 2018

2 points à l'ordre du jour :

Fermetures du bureau et de la brigade des Douanes d'Évreux

Après lecture de la déclaration liminaire (en pièce jointe) à laquelle le Président n'a apporté aucune réponse, il prend la parole pour préciser les motifs des fermetures :

1- Président : « Injonction de la direction générale. »

CGT : « Une injonction de fermeture d'un bureau de deuxième ligne sur la façade maritime en face de l'Angleterre ? Brexit ? Conséquences ? Mars-avril 2019 ? Fermeture prématurée ??? Réponse du président : Bip ... bip ... bip ... Y a -t-il encore quelqu'un qui pilote l'avion Douane ? »

2- Président : « Prise de décision car la procédure en cours date d'au moins 3 ans. »

CGT : « Pour le bureau OUI et grâce à la pugnacité de la CGT, le bureau a été sauvé. Pour la brigade NON. La première proposition de fermeture date de 2012 et elle avait été arrêtée grâce aux magnifiques et nombreuses mobilisations des douaniers. Hélas, la signature de l'accompagnement social par la CFDT, USD-FO et l'UNSA marque la mise en place du PSD et son lot de fermetures. Merci qui ? »

3- Président : « L'accompagnement social prend fin le 31 décembre 2020. »

CGT : « D'après le Président, la précipitation de l'Administration pour fermer les 2 dernières structures Douanières dans l'Eure viendrait du fait que si l'annonce en Comité Technique n'intervient pas avant la fin de l'année 2018, les collègues restructurés ne toucheraient pas l'accompagnement social puisqu'il faut au maximum 2 ans entre l'annonce en Comité Technique et la fermeture définitive du bureau ou de la brigade. Cette explication du président veut donc dire qu'il n'y aura plus aucune annonce de fermetures à partir du 1^{er} janvier 2019 puisqu'il n'y a plus d'accompagnement social à partir de 2021 ? Ou alors le président nous prend tous pour des « billes ??? »

Après un rappel des événements des 3 dernières années par le Président qui s'est littéralement apparenté à un BLABLA indigeste et inintéressant au possible, les collègues du bureau et de la brigade d'Évreux ont eu la possibilité de s'exprimer et de poser des questions :

- « Quid des questions posées en Cellule Sociale Interrégionale (CSI) et qui n'ont jamais eu de réponse ? »

Administration : « Je ne peux pas vous laisser dire ça. La CSI s'est déplacée à de nombreuses reprises et a répondu aux questions »

Il y a donc au moins un menteur ... La CGT ayant participé à plusieurs entretiens de la CSI au côté des collègues, elle a son avis sur la question.

- « Quid de la charge du travail du bureau d'Évreux ; celle-ci ne justifie-t-elle pas sa pérennité ? »

Administration : « La Douane est entrée dans un processus de centralisations et on ne peut pas rester bloqué dans le passé et refuser la modernisation. »

Aucun argument n'a fait modifier la trajectoire du président pourtant il reconnaît une certaine ressemblance entre les fermetures actuelles et celles de 1993 et il insiste sur cette période douloureuse ... Malgré tout 25 ans plus tard, il met en œuvre la poursuite de la destruction programmée de notre belle Administration.

- « Pourquoi n'ai je pas touché ma prime de reconversion professionnelle (1500 euros) alors que j'ai effectué un stage de 6 semaines aux impôts en région parisienne ? »

Administration : « Puisque le Conseil d'État a annulé la décision de fermeture, il n'est plus question aujourd'hui pour les collègues de bénéficier de quelque prime que ce soit »

Pourtant, les collègues qui ont bénéficié d'une mutation ou d'une prime avant la décision du Conseil D'État ne sont ni obligés de revenir ni obligés de rembourser la prime ... Est-ce ainsi que l'Administration fait respecter de l'égalité à géométrie variable ?

- « Pourquoi, en 2012, Monsieur Canal alors Directeur Interrégional a promis de monter les effectifs de la brigade à 6 mais n'a jamais tenu sa promesse ... pas plus que ses successeurs d'ailleurs ? »

Administration : « Je ne peux pas répondre à la place des autres. »

Pourtant vous devriez Monsieur Balzamo car c'est sous votre ère que sont intervenues les 2 décisions d'annulation et vous auriez dû les respecter en remettant les effectifs au niveau d'avant fermeture ... à savoir 6 à la brigade. Hélas, aujourd'hui les collègues sont 4 dont 1 paris-spécial.

- « Si nous acceptons la fermeture, sommes nous assurés d'obtenir une mutation qui nous intéresse ? »

Administration : « Je ne peux prendre un tel engagement. Êtes vous intéressé pour venir travailler à Rouen ? »

- « Non d'autant que Rouen se situe à moins de 70 kilomètres d'Évreux donc je ne bénéficierai pas du doublement de la prime comme prévu par l'accord d'accompagnement social »

Administration : « J'en suis vraiment navré mais cet accord est normé et nous ne pouvons pas y déroger »

C'était bien la peine de signer un accord d'accompagnement social avec des soi-disant avancées si elles ne peuvent pas s'appliquer !!! MERCI QUI ???

Face à autant de mépris, de mauvaise foi, de non-réponses et d'absurdité de la part de l'Administration, les 7 collègues Ebroïciens sont restés sans voix ...

La CGT a donc souvent pris le relais pour obtenir des réponses mais l'Administration n'a vraiment pas été à la hauteur de l'enjeu. Elle se permet de convoquer un CHSCT alors qu'elle n'a aucune réponse à apporter ni aux préconisations de l'Inspection du Travail, ni aux interrogations des collègues ni à l'intervention du médecin de prévention ni aux questions des représentants du personnel :

- Quid de la possibilité de télétravail ? ... DI : « C'est une piste mais il faut que je demande en centrale. »

- Quid de l'intégration du temps de trajet dans le temps de travail ? ... DI « Je ne peux m'engager sans demander en centrale. »

- Quid des risques routiers ?... DI : « On en parlera à un prochain CHSCT. »

- Quid de la fin des petites taxes ?... DI : « Rien de nouveau pour le moment. »

- Quid des annonces de décentralisation de Monsieur Darmanin ? ... DI : « Vous pouvez répéter la question ? »

- Quid du Brexit ?... DI : « Évreux ne peut être considéré comme une entité utile pour le Brexit. »

- Quid de la souffrance au travail des collègues ? ... DI : « C'est terrible et il faut prendre une décision. »

Prendre une décision ... pourquoi pas ! Mais laquelle ?

<p>Se résigner comme les 3 collègues de la brigade que l'administration a tellement abandonnés dans une situation inextricable que les collègues eux-mêmes demandent la fermeture de leur brigade.</p> <p><u>Pour autant l'Administration n'a RIEN à leur proposer et surtout pas une mutation en accord avec leurs vœux.</u></p>	<p>Lutter encore comme les collègues du bureau qui constatent depuis 3 ans que <u>l'Administration n'a RIEN à leur offrir à part des promesses jamais tenues.</u></p>
---	--

**Voilà le lot des collègues restructurés :
un dialogue de sourds fac à un mur de mépris.**

Alors que le président a été incapable d'apporter des réponses, il se permet de mettre les fermetures au vote :

Bureau d'Évreux : UNANIMITÉ pour le refus d'émettre un avis car les représentants du personnel ne disposent pas d'assez d'éléments pour avoir un avis éclairé. (délibération en pièce jointe)

Brigade d'Évreux : UNANIMITÉ pour le vote contre car les collègues veulent partir.

Après 3H30 de joute verbale dont personne n'est sorti vainqueur surtout pas les collègues d'Évreux, l'Administration n'a pas de quoi être fière.

Une partie de la parité administrative devait participer l'après-midi même à une réunion qui fait suite au suicide d'un collègue à la DRFIP ... Il serait totalement inenvisageable de faire le lien entre fermetures de service, restructurations, mal-être, suicides. Inenvisageable ...